

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de Rognac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane LE RUDULIER, Maire de Rognac, qui ouvre la séance à 18 heures 30 et procède à l'appel des membres.

Présents : Sylvie MICELI-HOUDAIS, Jean-Michel MAZENQ, Marie-Antoinette CAILLOL, Guy LARROCHE, Angélique FORTE, Henri CASIMIR, Véronique STRAUDDO, Roland SCHACRE, Valérie MILLANCOURT, Adjoint au maire, Lucien DARET, Jean-Pierre GUILLAUME, Lydie RUSSO, Chantal CLISSON, Marie-Louise BESSETTES (arrivée à 18h40), Yvan VESPERINI, Patrice VAUTHIER, Valérie BAJEUX, Bruno GERARDIN, Alain EGEA, Patrick MOLINO, Corinne HERINGUEZ, Conseillers municipaux.

Procuration(s) : Pierre SOUSTELLE donne procuration à Stéphane LE RUDULIER, Brigitte PELOFFY donne procuration à Sylvie MICELI-HOUDAIS, Nadia DUCLAUT donne procuration à Roland SCHACRE, Jean-Fabrice LACAVE donne procuration à Jean-Michel MAZENQ, Corinne LUCCHINI donne procuration à Patrick MOLINO, Dominique DIDIER donne procuration à Corinne HERINGUEZ, Isabelle COLIER donne procuration à Alain EGEA,

Absent(s) : Bernard TRITZ, Patricia BUFORN, Pierrette PUGLIESE, Valérie LAMBRECHTS,

En application de la loi du 13/08/04, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la désignation du Secrétaire de séance au scrutin public : Mme Marie-Anotoinette CAILLOL a été désignée à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016		
	Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016	Adopté à l'unanimité avec 28 voix pour
N°	Rapports présentés	VOTE
1	Compte-rendu des décisions	Acté
2	Elaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)	Adopté à l'unanimité avec 28 voix pour
3	<b>Arrivée de Mme Marie-Louise BESSETTES</b> Désignation de la Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs	Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour
4	<b>Mesdames Angélique FORTE et Marie-Louise BESSETTES et Monsieur Yvan VESPERINI sortent de la salle</b> Subventions de fonctionnement versées aux associations 2017	Adopté à l'unanimité avec 26 voix pour
5	<b>Mesdames Angélique FORTE et Marie-Louise BESSETTES et Monsieur Yvan VESPERINI reviennent dans la salle</b> Subventions exceptionnelles versées aux associations 2017	Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour
6	Abrogation de la délibération n° 10041 du 14 avril 2010 - Recouvrement des frais de capture et de transport des animaux errants en divagation ou dangereux	Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour
7	Demande de subvention dans le cadre des fonds de soutien à l'investissement local	Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour
8	Adhésion à l'association Villes Internet pour le Label National "Territoires, Villes et Villages Internet"	Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour
9	Approbation de la convention d'objectifs et de financement entre la CAF et la Ville de Rognac pour le Multi-Accueil Collectif et Familial "Le Petit Prince"	Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour

La séance est levée à 19h05